



Résiliation - Engagement 12 mois salle de sport

Par Minou59

Bonjour,

Je me questionne sur un problème juridique contractuel.

J'ai souscrit un abonnement avec coach sportif auprès d'une salle de sport pour un montant de 100 euros par mois avec engagement de 12 mois le 23/11/2023. Suite au départ de mon coach sportif de cette salle de sport le 25/02/2024, j'ai demandé à modifier mon abonnement pour juste avoir un accès à la salle en libre service pour un montant de 30 euros. Je procède ce mois ci à la résiliation de l'abonnement à compter du 23/11/2024. La salle de sport m'indique que la résiliation s'effectuera le 25/02/2025 après un préavis de 1 mois.

Ma question: Un changement de contrat peut-il prolonger la durée d'engagement ou encore un changement de contrat peut-il remettre la durée d'engagement à zéro.

Merci pour vos retours, en vous remerciant.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est possible. Il faut lire les conditions contractuelles que vous avez signées.